

DEPARTEMENT
du Nord

ARRONDISSEMENT
de Douai



**COMMUNE
de
COUTICHES**

COMMUNE DE COUTICHES

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Dix Huit Septembre Deux Mille Dix Neuf

à Dix Neuf heures,

s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances

sous la présidence

de Monsieur FROMONT Pascal, Maire

Sont présents : FROMONT Pascal, LAURENT Pierre, DEREIGNAUCOURT Dany, DECARPENTERIE Danièle, CASTELAIN Aurélie, SIROS Claudie, LECERF Hubert, DHONDT Marie-Paule, SERGENT Olivier, ROSE Bertrand, BENDLEWSKI Maryline, ROUSSEAU Laurent, BECART Delphyne, DEREIGNAUCOURT Christelle, JOPS Ingrid, MONTOIS Daniel, DEBARGE Anne, LIBBRECHT Bernard, GEUNS Marie-Claude, FRERE Florence.

Absents excusés : CHRISTOPHE Pierre, ABRAHAM Grégory (Procurateur à LIBBRECHT Bernard).

Absents : BOUTRY Stéphane..

Secrétaire de Séance : BENDLEWSKI Maryline.



Délibération N° 44/2019

Objet : Appel à projet « Nature en chemin » - demande de subvention auprès de la Région.

Monsieur le Maire explique que la Commune souhaite valoriser son patrimoine et pour ce faire, elle a pris la décision de répondre à l'appel à projet « La Nature en Chemin » proposé par la Région afin de bénéficier d'une aide pour la plantation de haies le long de certains chemins ruraux ainsi que pour l'arpentage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE d'adhérer à l'Association Chemins du Nord Pas de Calais Picardie
AUTORISE Monsieur le Maire à :

- Confier l'appel à projet à la commission « Environnement » mise en place le 15/04/2014 (délibération N° 14/2014),
- Signer les actes juridiques, administratifs et financiers relatifs au projet,
- Engager la commune sur la nature communale des propriétés concernées,
- Assurer la pérennité des engagements mis en place pour 10 ans et l'entretien des aménagements réalisés,
- Accepter la diffusion par la Région des informations liées aux réalisations dans le cadre du présent appel à projets,
- Faciliter toute démarche de suivi faune/flore sur les aménagements réalisés,
- Solliciter une subvention auprès de la Région :

Coût total TTC

6 363,84 €

Coût total HT

5 303,20 €

Subvention sollicitée

Région	3 335,60 € H.T
• Bornage	2 394,00 €
• Plantations	941,60 €

Autofinancement **1 967,60 € H.T**

INDIQUE que les crédits nécessaires sont prévus au budget

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 20
Nombre de suffrages exprimés : 21 dont 1 procuration
Vote : Abst : 0 Contre : 0 Pour : 21
Date de convocation : 9 Septembre 2019

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pascal FROMONT

